

**SÉANCE DU MERCREDI 27 NOVEMBRE 2013**

à l'Hôtel du Parlement à Delémont

Présidence : Alain Lachat (PLR), président

Scrutateurs : Gérard Brunner (PLR) et Bernard Tonnerre (PCSI)

Secrétariat : Jean-Baptiste Maître, secrétaire du Parlement

Excusés : Jacques-André Aubry (PDC), David Balmer (PLR), Clovis Brahier (PS), Françoise Cattin (PCSI), Damien Chappuis (PCSI), Maëlle Courtet-Willemin (PDC), Eric Dobler (PDC), Jean-Yves Gentil (PS), Claude Gerber (UDC), Claude Mertenat (PDC), Jean-Pierre Mischler (UDC), Giuseppe Natale (CS-POP), Christophe Schaffter (CS-POP) et Dominique Thiévent (PDC)

Suppléants : Marie-Françoise Chenal (PDC), Thierry Simon (PLR), Diego Moni Bidin (PS), Gabriel Friche (PCSI), Gérald Membrez (PCSI), Raoul Jaeggi (PDC), Anne Froidevaux (PDC), Josiane Daepf (PS), Romain Schaer (UDC), Aude Zuber (PDC), Damien Lachat (UDC), Jean-Pierre Kohler (CS-POP), Jean-Pierre Petignat (CS-POP) et Josiane Sudan (PDC)

(La séance est ouverte à 8h30 en présence de 60 députés et des observateurs de Moutier et de Sorvilier.)

---

**1. Communications****2. Promesse solennelle d'un suppléant**

Gabriel Friche (PCSI) fait la promesse solennelle.

**3. Election d'un remplaçant de la commission de l'environnement et de l'équipement**

Cédric Vauclair (PS) est élu tacitement.

**4. Election d'un membre, éventuellement d'un remplaçant, de la commission des affaires extérieures et de la réunification**

Jean-Daniel Tschan (PCSI) et Gabriel Friche (PCSI) sont élus tacitement, respectivement membre et remplaçant de la commission.

**5. Questions orales**

- Marie-Françoise Chenal (PDC) : Projet de révision de l'ordonnance fédérale sur l'aménagement du territoire et conséquences sur la garde des chevaux (satisfaite)
- Loïc Dobler (PS) : Réalisation de l'initiative populaire «Un Jura aux salaires décents» (satisfait)

- Thierry Simon (PLR) : Utilisation de l'Hôtel-des-Halles lors du Marché de Saint-Martin (partiellement satisfait)
- David Eray (PCSI) : La Caisse de pensions de la RCJU a-t-elle été victime des malversations de la Fondation Hypotheka ? (satisfait)
- Erica Hennequin (VERTS) : Localisation du projet Jurassica à Porrentruy (satisfaite)
- Damien Lachat (UDC) : Eventuel rattachement de Moutier au Jura et conséquences sur les hôpitaux régionaux (partiellement satisfait)
- Maurice Jobin (PDC) : Démarches envisagées en vue d'un éventuel rattachement de communes du Jura bernois au Jura et procédure prévue (satisfait)
- Marie Lorenzo-Fleury (PS) : Autorisation d'exercer d'un médecin ayant fait l'objet de plaintes (satisfaite)
- Marcelle Lüchinger (PLR) : Incidences du rejet de l'augmentation de la vignette sur le projet H18 Delémont-Bâle (satisfaite)
- Frédéric Lovis (PCSI) : Saturation du trafic aux heures de pointe dans les tunnels A16 du Mont-Terri et du Mont-Russelin (partiellement satisfait)
- Emmanuel Martinoli (VERTS) : Etat des travaux de la « Stratégie énergétique 2035 » (satisfait)
- Romain Schaer (UDC) : Spécialistes engagés par le Service de l'enseignement n'ayant pas la formation d'enseignant (satisfait)
- Raoul Jaeggi (PDC) : Suppression de l'indication du temps de marche sur la signalisation des chemins de randonnée pédestre (partiellement satisfait)
- Carlo Caronni (PS) : Pression salariale sur les travailleurs frontaliers (satisfait)
- Vincent Wermeille (PCSI) : Nouvelles règles fédérales projetées pour la garde des chevaux : le conseiller fédéral Schneider-Ammann devra-t-il rendre son cheval ? (satisfait)

#### **6. Motion interne no 114**

**Situation financière de la Caisse de pensions : création d'une commission d'enquête parlementaire**

**Romain Schaer (UDC)**

Développement par l'auteur.

Au vote, la motion interne no 114 est rejetée par 42 voix contre 10.

### **Présidence du Gouvernement**

#### **7. Initiative parlementaire no 28**

**Un seul cercle électoral pour le canton du Jura**

**Frédéric Juillerat (UDC)**

Développement par l'auteur.

Au vote, par 36 voix contre 18 le Parlement refuse de donner suite à l'initiative parlementaire no 28.

### **Département de la Formation, de la Culture et des Sports**

#### **8. Question écrite no 2585**

**Mise en place de nouvelles mesures socio-éducatives : que fait-on ?**

**Stéphane Brosy (PLR)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**Département de l'Environnement et de l'Équipement**

**9. Arrêté octroyant un crédit supplémentaire à l'Office de l'environnement pour le subventionnement des prestations de l'administration communale dans le projet de protection et de revitalisation de la Sorne à Delémont (secteur En Dozière)**

L'entrée en matière n'est pas combattue.

Tous les articles, ainsi que le titre et le préambule, sont adoptés sans discussion.

Au vote, l'arrêté est adopté par 45 voix contre 2.

**10. Motion no 1072  
Biodiversité urbaine  
Jean-Pierre Mischler (UDC)**

*(Renvoyée à la prochaine séance.)*

**11. Interpellation no 816  
La Poste mise en concurrence ?  
Loïc Dobler (PS)**

Développement par l'auteur.

L'interpellateur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

Maurice Jobin (PDC) demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**12. Question écrite no 2589  
Introduction du prélèvement de la plus-value  
Emmanuel Martinoli (VERTS)**

L'auteur est satisfait de la réponse du Gouvernement.

**13. Question écrite no 2590  
Prendre des mesures pour juguler les classements préventifs en zone à bâtir  
Emmanuel Martinoli (VERTS)**

L'auteur est partiellement satisfait de la réponse du Gouvernement et demande l'ouverture de la discussion, ce que plus de douze députés acceptent.

**14. Question écrite no 2594  
La gare du Noirmont peut-elle compter sur le soutien du Gouvernement ?  
Maryvonne Pic Jeandupeux (PS)**

L'auteure est partiellement satisfaite de la réponse du Gouvernement.

**Département de la Santé, des Affaires sociales, du Personnel et des Communes**

**15. Modification de la loi sanitaire (deuxième lecture)**

Au vote, en deuxième lecture, la modification de la loi est acceptée par 52 députés.

**21. Rapport d'activité 2012 de l'Hôpital du Jura**

Au vote, ce rapport est accepté par 52 députés.

**35. Résolution no 153**

**Résolution sur l'accueil et l'éducation des enfants (0-12 ans) pour lutter contre les inégalités sociales et culturelles adoptée le 18 octobre 2013 par le Comité de coopération interparlementaire liant le Conseil régional de la Vallée d'Aoste, le Parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le Parlement de la République et Canton du Jura**

Développement par Claude Schlüchter, président-délégué du Comité de coopération interparlementaire.

Au vote, la résolution no 153 est adoptée par 44 députés.

Le procès-verbal no 57 est accepté tacitement.

La séance est levée à 12.20 heures.

Delémont, le 28 novembre 2013

Le président :  
Alain Lachat

Le secrétaire :  
Jean-Baptiste Maître